

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de réeducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0037464

159320

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	502	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : CHOUIBAN AHMED			
Date de naissance : 01/01/42 (01.01.42.)			
Adresse : ATTADAMOUN RUE 8 N° 48 - EL ou LFA			
Tél. :	0664.60.30.06	Total des frais engagés :	911,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 17/03/23

Nom et prénom du malade : Mme CHOUIBAN Ahmed Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 17/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
27/03/23			0
20/03/23			0



EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Bennani Jaafar n Oued Sebou - Oujda CASABLANCA tel: 0522 90 18 99	20.03.2023	171411,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 TAZI MOHAMED Biologiste 10 Rue d'Alger - Casablanca Tel: 28 08 - 05 22 29 64 86	11.3.23	B150 + 20 + 10	200,00 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

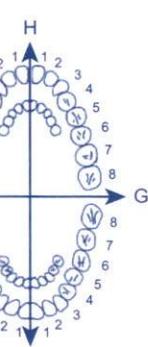
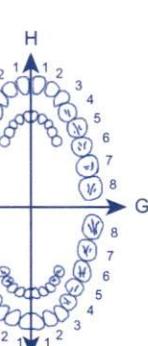
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Khaled DEMBRI

Spécialiste en Endocrinologie Diabétologie et Nutrition



Echographie

Diabète - Goître - Anorexie - Hypertension Artérielle
Cholestérol - Lipides - Troubles de croissance
Andropause - Ménopause
Traitement complet de l'obésité

الدكتور خالد دمברי

السكري والتغذية

LOT : AMAREL 3MG
CP 830

P.P.V : 92DH10



الدرة
الذهبية
البلوغ والجنس
رجل والمرأة
سنة

LOT : 22EM02V
CP 830

P.P.V : 92DH10



Casablanca, Le : 20-03-23 : في

LOT : 22EM02V
CP 830

P.P.V : 92DH10



LOT : 22EM02V
CP 830

P.P.V : 92DH10



LOT : 22EM02V
CP 830

P.P.V : 92DH10



92.10 x 3

fusel 3

TAM
S.V

1W k w s t n

LOT 221854
EXP 12/2027
PPV 45.20DH

LOT 221854
EXP 12/2027
PPV 45.20DH

LOT 221854
EXP 12/2027
PPV 45.20DH

Tur 3mab

Dr. DEMBRI Khaled
Endocrinologue Diabetologue et Nutrition
Rue Al Kadi lass au Casablanca

Pharmacie T
Casablanca
Tunisie
111.95

شارع القاضي ابراهيم، الطابق الثاني، المدار البيضاء - جماعة المعاريف

9, Rue Al Kadi lass au 2ème étage (face école Bienfaisance à côté
de la commune du madrîf) - Casablanca

Tél : 05 22 23 37 91 / Fax : 05 22 23 42 15 / GSM (si urgence) : 06 61 63 33 50

Email : kdembri@hotmail.com / khaled1966dembri@gmail.com - Site Web : www.dembri-encocrin.com

Dr DEMBRI KHALED Casa

Spécialiste en endocrinologie

Diabétologie et nutrition

9. Rue Kadi Iass Maârif. Casa

Tél: 0522233791 / Fax: 0522234215

GSM : 0661633250

Adresse : 9. Rue Kadi Iass 2^{ème} étage à côté de

Mac Donald's Casablanca

Kdembri@hotmail.com

17/03/23

Dr. DEMBRI KHALED
Endocrinologie - Diabétologie et Nutrition
9 Rue Al Had Lass Casablanca
Tél: 05 22 23 37 91 - Fax: 05 22 23 42 15

LABORATOIRE TAZI
TAZI MOHAMED
Biologiste
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 05 22 27 28 09 - 05 22 29 54 95

Nom : Chouoban

Prénom : Ahmed

Indication : Diabète

Faire svp : HBA1C + Créatinine

Nb : Il est strictement interdit de faire une consultation ou de lire un bilan sur whatsapp ou sur mail

Dr. DEMBRI Khaled

Endocrinologie - Diabétologie et Nutrition

9, Rue Al Had Lass Casablanca

Tel: 05 22 23 37 91 - Fax: 05 22 23 42 15

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50 ICE 001656516000089 INPE: 093001246 **093001246**

T.P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 17 mars 2023

Monsieur CHOUOBAN AHMED

FACTURE N°	355719
------------	--------

Analyses :

Chimie : Hémoglobine glyquée -----	B	100	
Chimie : Créatinine -----	B	30	Total : B 130
Prélèvements :			

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			200,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Cents Dirhams

LABORATOIRE TAZI
TAZI MOHAMMED
Biologiste
78, Rue d'Alger Casablanca
Tél: 0522 27 28 08 - 0522 29 64 86



مختبر التازي للتحليلات الطبية

LABORATOIRE TAIZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur KHALED DEMBRI

9,Rue Kadi Iass,2ème étage
Mâarif CASABLANCA

Monsieur CHOUOBAN AHMED

Réf. : 23C760

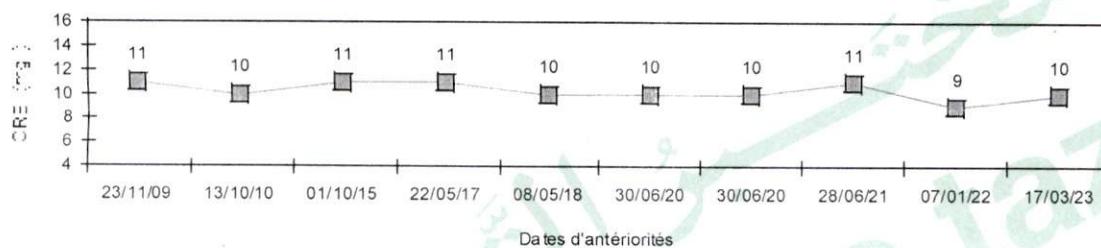
Examen du 17/03/23 - Edité le 17/03/23

Page : 1/1

ANALYSESRESULTATSUNITESNORMALESANTECEDENTS

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

<u>HEMOGLOBINE GLYQUEE - Hb A1 C</u> -----	6,9	%	4 - 6,3	13/01/2023
<u>CREATININE</u> -----	10	mg/l	6 - 12	07/01/2022



LABO TAIZI
TAIZI KARIM
78, Rue d'Algérie - Casablanca
Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86